

31.6.



Class G.V. 40
Book B 4



E. THOMAS

13495

TRAITTE
CONTRE LES
DANSES.

Par Jean Boiseul.



A LA ROCHELLE,
Par les heritiers de Hierosme HAVLTIN.
1606.

au contraire, qui font les raisons & excuses qu'ont ceux qui les soustiennent, en troisieme lieu i'ameneray les effects des danfes, ou on iugera encor si elles doiuent estre permises, ou non. Apres cela ie ferai voir quelques lieux de l'Escriture sainte, prins du vieux & nouveau Testament, ou & par ou elles nous font & doiuent estre defendues. Apres cela ie montreray que nous ne sommes pas seuls en nos aduis, ains qu'il y a de nostre part de bons & anciens Docteurs, puis des Conciles & des Loix Ciuiles, avec le iugement des plus entendus & sages d'entre les anciens Payens, desquels encor qu'ils n'eussent pas la droite crainte de Dieu, neantmoins nous apprenons beaucoup de choses bonnes & honnestes pour la police & pour les mœurs es choses qui ne repugnent point à la parole de Dieu, ains y conuiennent.

Le mal qui est aux danfes,

CHAP. I.

Pour donc venir au premier poinct, la raison que nous auons de condamner les danfes: c'est qu'elles apportent d'elles mesmes & donnent scandale & occasion d'offenser Dieu: parce que les cœurs y sont & peuuent estre attirés & incités à lubricités, concupiscences, sales paillardises, & autres telles vilenies. Et partant

comme occasion quelles font que Dieu est offensé, ou le peut estre, & la chasteté violée, nous les condamnons : ioint qu'aussi elles ne seruent à aucun bien, & que ce n'est que vanité.

Or qu'il en soit ainsi, il conste, car outre la lasciueté de plusieurs chansons impudiques, qui sont la chantées, ou iouées sur l'instrument pour faire danser, que sont les danses qu'attraits, & amorces de paillardise? que signifient ces yeux vagues & impudiques? Que signifient ces voltes, ces sauts, gestes & mouuemens qui se font es danses, tant des pieds que des autres membres, & de tout le corps? Que montre ce branlement compassé si iustement & curieusement à la cadance d'une chanson lubrique ou de quelque courante, bal, ou balet, volte, ou autre branle? Qu'est tout cela qu'orgueil, piasse ou ostentation d'une gaillarde disposition? Qu'est tout cela que vanité? que pecher & offenser Dieu? Parmi tous tels objets que peuvent estre les yeux sinon que des fenestres par lesquelles le peché se peut ietter en nous, s'y insinuer, s'eschauffer, & nourrir en nous? Mais qu'est-ce qu'ouurer la porte à Satan pour se saisir de nos ames, & y allumer un feu de sales concupiscences? Certes David ne prioit pas sans cause que Dieu destournast son

Pf. 119. 37

œil qu'il ne regardast a vanité; Mais ou en y a-il plus qu'en la danse? Si Daud ne peut regarder seuremēt Bersabée quand elle se baignoit, moins peut-on regarder seurement sans estre tanté les filles & les femmes en la curiosité, luxure, & lasciueté de la danse, ou elles composent leur face, & leurs mouuemens à la cadance avec tant d'artifices, & leurs yeux mesmes, qu'on ne peut dire autre chose, sinon que Satan chasse là aux ames. Je demande que peut faire lors la danse, sinon qu'allumer és poitrines de plusieurs le feu de paillardise vray feu d'enfer?

Et les oreilles que peuuent elles estre parmi tant de propos vains & esbaudissemens, chansons lasciués & semblables lubricités, (les yeux en estant desia enforcelés) sinon que des entonnoirs par lesquels Satan peut entonner en nos cœurs son poison & venin mortel, pour corrompre les bonnes mœurs, comme S. Paul escrit des mauuais propos: Et cela tant en ceux qui dansent qu'en ceux qui prennent plaisir à voir danser les autres.

Je sçai bien que beaucoup nous trouueront en ceci trop austeres: Mais si est ce que toutes ces choses sont honteuses, voire tant que les putains de Rome auoyent honte de cela deuant

honte de la chose, & pour le respect & reuerence d'icelui. Aussi nous ne disons rien que les Payens n'ayent cōfessé deuoir estre en toute personne modeste & honneste, a sçauoir de ne se contenir du fait de paillardise seulement, mais n'auoir pas aussi l'œil & le regard impudique, ni les autres actions. Or puis que les Payens mesmes en sont venus iusques-la, qu'elle honte est-ce aux Chrestiens d'approuuer les danses où l'honnesteré & la pudicité sont aussi prostituees.

Partant veu que les danses sont nourrices de telles conuoitises (car Dieu sçait en quel lieu la concupiscence peut auoir plus grand vogue que la) nous les condamnons comme ce qui vitie la chasteté en l'ame: Et de vrai, il est impossible, quoi qu'on die, qu'on ne s'en retourne de la danse pire qu'on ni est allé, veu l'infirmité qui est en nous tous. Et certes il n'y a que le defaut de la crainte de Dieu qu'on ne le voye & qu'on ne le iuge ainsi.

Si on replique, que nous y regardons de trop pres, nous respondons, que si cela est trop dur pour la volupté de la chair, que neantmoins c'est pour le salut de l'ame: ce que Iesus Christ nous commande en disant, Si ton œil dextre te scandalize arrache-le; Car il te vaut mieux entrer borgne en la vie eternelle qu'a-

*Matth. 5.
28. 29. &
12. 8. 9.
&c.*

uec deux yeux estre ietté en la gehenne. Et si ton pied te scandalize coupe-le, car il te vaut mieux entrer boiteux en la vie, qu'avec les deux pieds estre ietté en l'Enfer; Et si ta main te scandalize coupe-la, car il te vaut mieux entrer manchot au Royaume des cieux, qu'avec les deux mains estre ietté en la gehenne (ainsi lors appelloit-on l'Enfer.)

Que diras-tu? que ton œil ne te scandalize point pour danser, ni pour voir danser, ni ton pied pour danser, ni ta main pour mener ou manier, ou la donner en la danse? Mais Dieu le sçait; Et qu'est-ce si tes yeux estincellans & ondoyans, si ta main estraignante, si ton pied fretillant scandalize quelqu'un? N'est-ce pas scandale? Qu'est-ce autre chose de ce gay trop-pignement, avec tant de souplesses, curiosité & artifices; & de tout ce branlement du reste du corps? Que fera tout cela sinon que d'ostentation, & de dire qu'on se manie bien? Je demande si cela ne peut enflammer la concupiscence à mal par les yeux au cœur? Ne te vaudroit-il pas mieux qu'une meule de moulin fust attachée a ton col, & toi ietté en l'eau? Nostre Seigneur l'a dit, aura-il menti? Quelle edification raporte-on de la danse? Mais quel mal que le feu lubrique en la poitrine? & un esprit de paillardise en la teste, & le peché en l'ame; & l'a-

me en l'Enfer? A qui feras-tu croire qu'au plaisir que tu donnes à ton œil en la danse tu n'en yures ton ame de vanité aussi bien que Herodes : & que tu ne l'empoisonnes d'un venin mortel ? *Matth. 23. 5.7.*

Mais qui niera que le touchement de main à main, le guignement & rencontre des yeux vagues & estincellans de ceux qui là avec plaisir s'entre regardent ne puissent infecter les ames? mais puis quelles sont naturellement infectées & corrompues de peché, qu'est ce que les eschauffer encore plus en peché? & les y attiser & enflamer plus fort? *Matth. 1. 8. 9.*

Ceux qui dansent diront qu'en la danse ils ne conuoient point, & qu'ils ni pensent pas, estans prou empeschés à danser. Mais pourquoi danses-tu que pour te monstrier & te faire voir au bal, ou à la danse, & cela pour te faire louer, qu'est cela que vanité? & ostentation? Qu'est cela que se plaire en la chair? Que sort il de tout cela que la damnable conuoitise? n'en est-ce pas toute la fin? Et qu'est-ce qu'irriter le peché, le nourrir en l'ame, & y donner entrer au diable, pour y couuer le peché, l'y esclorre & le perpetrer finalement tout a fait, comme il arriue bien souuent, ainsi que sera monstré ci apres?

Mais mettons cela que quelcun oit quelqu'un

ne dansent sans conuoiter, qu'ils l'asseurent, on ne les pourra pas croire, & assurement ils que ce sera sans qu'ils soyent conuoités ? Les filles & les femmes auxquelles Dieu a départi quelques beautés pourront elles assurer cela ? Il faut obuier à l'un comme à l'autre. Si Ezechias fit mal de monstrier ses thresors aux ambassadeurs du roy de Babylon, & leur donner suiet de conuoiter le sien. Pourquoi ne font mal le pere & la mere qui permettent à leurs filles & à leurs femmes de se monstrier es danses ? de faire voir leur grace, leur maintien, leur disposition & gẽtilette à tous, & qui leur souffrent se farder, se parer & attifer pour cet effect ? N'est-ce pas pour prostituer leur beautés, les exposer aux dangers d'estre desirées en mal, d'en estre sollicitées ? Que merite cela deuant le iugement de Dieu ? ce qui aduient a plusieurs, qu'arriua-il a Candoles roy de Lydie, qui voulut faire voir sa femme toute nue a Giges ? il la perdit, il fut tué par celui à qui il auoit fait voir la beauté de sa femme, & elle fut femme du meurtrier. Que sert-il que les maris facent venir l'eau à la bouche des ruffiens de la beauté & galantize de leurs femmes ? n'est-ce pas les mettre en danger ? Qui aime le danger, dit vn Sage, perira au danger.

Il faudra donc (dira quelcun) mettre & gar-

2. Rois 10.

15.

Herodote
liv. I.

Ecclesiaste
3. 25.

der les belles en vne bouëtte : Je respons qu'il faut que chacun serue à sa vocation , & que la femme aille & vienne , & face ce qui est de sa charge selon Dieu: mais sagemēt & en la crainte de Dieu , sans desir de se faire voir , & que plustost doit obuier à cela & s'y desplaire: Et dis que la monstre sans cause & où il y a danger, & ou n'est que pour ostentation & orgueil, n'est pas trop seure , vne chose qui plaise à Dieu , & qui n'est iamais sans danger , tescmoin Berfabee. N'eust-il pas esté meilleur qu'elle ne se fust pas monstree si ouuertement? Quel mal en fortit-il ? Mais combien d'horribles maux ? tescmoins encor Dina & la femme de Candoles, Lucreffe la femme de Brutus , combien qu'il n'y eust point de faute de sa part. L'amour entre par les yeux, prend la son premier siege, de là au cœur, & puis c'est rage, tescmoin Amon fils de Daud, & ce qu'il fit à Thamar sa soeur, plus àcte de rage qu'autre chose, tescmoins vne infinité d'autres , comme se voit tous les iours. Je di donc que les filles & les femmes doiuent obuier à cela , & que ce n'est pas le tout de ne conuoiter point , mais faut qu'elles se gardent aussi d'estre conuoitees. Que si la fille de Iacob eust fait ainsi, elle n'eust pas esté rauie, & pour son rauissement vne ville mise au tranchant de l'espee. Si on dit que ceste concupiscence peut

2. Sam. II.

2.

2. Samuel

13. II. 12.

Genese 34.

25.

auoir lieu hors de la danse, ie le confesse: mais plus en la danse qui n'est que vanité, pourtant nous la condamnons; Que si la femme est conuoitee hors la danse, & elle cheminant en sa vocation & sans ostentation, curiosité ni desir de se faire voir, Dieu sera sa garde comme de Sara & de Rebecca, & elle doit ainsi esperer, & se recommander à la bonté de Dieu.

Genese 12.
17. & 26.
8. 9. 10. 11.
Genese

Pourquoi alleguerai-je ici, que ce tēps qu'on employe en la danse est vn temps perdu? Car ceux qui dansent ne pensent pas qu'il y ait tēps mieux employé, & ne le dépendent pas en aucune chose plus ioyeusement. Mais Dieu veut il qu'on mette le temps, qui nous doit estre tresprecieux, en telles vanités? Que leur est Dieu durant la danse? C'est la qu'est toute leur affection, leurs esprits tous transportés. C'est vne folie qui les tient, vn homme sage d'vn sens rassis & graue, les voyant tourner, virer & trepigner en la danse, pied ça, pied la, pied bas, pied haut, marcher tantost en auant, tantost en arriere, tantost d'vn costé, tantost de l'autre, qui dira il finon que se sont tous des fols? On louera ceste souplesse & la gentillesse de ses mouuemens, tant qu'on voudra, mais c'est estre enyuré de vanité, auoir perdu l'entendement, & (comme dit Ciceron) deuenir incensé, & pour tout, c'est battre du pied la terre.

Math. 14
6. 7.

Dauantage tout ce qui est de l'idolatrie & du diable nous doit estre en horreur. Or la danse est de l'idolatrie, en est vne dependance, y est coniointe, y sert, & ce fait aux solemnités des idolatres (comme nous verrons ci apres) la danse est donques de l'idolatrie, & en cela nous doit estre en horreur. Les enfans d'Israel celebrent ainsi la feste des veaux au desert: avec la danse se celebrait la feste de Bahal-pehor en Moab, quand les filles & femmes de Madian vindrent se monstrier aux enfans d'Israel, avecques lesquelles ils paillarderent: & autrement ne se celebroyent les festes de Venus & de son Adonis qui est appellé Thammus en Ezechiel: ni la feste de Priapus dont Mahaqua auoit fait planter le bois que Azarias son fils fit couper, & osta l'idole, & pour cela deposa sa mere, à ce qu'elle ne fust plus roine. Ceste mesme image fit eriger Manasses & planter le bois, ou se faisoit ceste idolatrie, de laquelle la danse y estoit non la moindre partie, & ainsi s'eschauffoyent en leurs vilenies. Nous disons donques, que quand il ni auroit que cela, que la danse est de l'idolatrie, & que le diable s'en est ainsi serui, que c'est assez pour nous la faire auoir en horreur.

Mais peut estre que quelcun mesme, qui ne fera pas danseur voudra dire, que ie presupose

ce qui ne conſte pas , aſſauoir que la danſe eſt du diable ; Le demande qu'eſt ce donc que la preſtreſſe d'Apollon ne reſpondoit iamais ni ne bailloit l'Oracle , que premicrement Satan ne ſeuſt agitee par la danſe. Dont Ferdinand roy d'Aragon lors qu'une femme danſoit deuant lui, de telle ſorte que ſes gens admiroyent ceſte danſereſſe , il ſeſcria comme elle acheuoit de danſer, Attendez, dit-il, maintenant l'Oracle, comparant ceſte femme à la preſtreſſe d'Apollon par laquelle le diable parloit , mais apres la danſe. Auſſi nous conſte-il qu'au Bresil le ſeruice que leurs Preſtres font aux diables, les ceremonies & deuotions qu'ils font faire aux Bresiliens conſiſtent principalement en danſes : Auſſi ſe peut voir par les procez qu'on voit des forciers , que les diables les font danſer, & danſent avec eux. Dont nous diſons que ce qui eſt le ieu des diables & des forciers enſemble doit eſtre en horreur à tous. Or la danſe eſt ce ieu des diables & des forcieres, qui eſt ce donc qui ne l'abhorrera ?

De Lery.

Bobin en
ſa demo-
nomanieBenioni
Milanois

Nous liſons auſſi qu'entre les Geans qu'on appelle aujour d'hui Patagons, ſi quelcun d'entreux eſt mort , tout auſſi toſt on verra des diables danſer à l'entour du mort, en meſme ſtature de Geans que ſont les Patagons. Mais entr'eux celui qui mene la danſe eſt beaucoup

plus grand que les autres. Il demande donc si nous devons chercher nos plaisirs en la danse? Ne laisserons nous pas plustost cela aux diables comme leur? Mais veu que le diable en vse ainsi avecques ces pauures aueugles, nous à qui la lumiere de Dieu resplandit nous laisserons nous ainsi aueugler à Satan pour nous faire plaie en ceste vanité, nous y enyurer, y perdre nos sens, nous y glorifier, & y estre amorcés à peché, & eschauffer en nos poitrines les sales concupiscences, les y attirer, & y enflamber les lubricités de l'enfer?

Aussi il se lit de quelques miserables peuples des Terres neuves, situés, dit-on, vers le Nord-ouest, qui sont presque incessamment batus de pluyes, gresles, & du diable tous les iours; que c'est comme leur naturel de danser & de chanter, sans pouuoir rien faire que ce ne soit tousiours en dansant & en chantant. Helas amenerons nous entre nous la danse & la melodie de ses peuples idolatres & esclaves de Satan? I'escris ce qui se lit; Si quelcun reuoque cela en doute les liures sont mes tesmoins.

Belle forest.

L'affection desordonnee que plusieurs ont à la danse, si qu'on ne s'y lasse iamais, & qu'hommes, filles, femmes, prennent plaisir extreme en ceste vanité, & tant que iamais ne voudroyent faire autre chose, cela tesmoigne la tyrannie

Skenecri
us mede-
cin.

que Satan à sur eux par le iuste iugement de Dieu. On escrit choses memorables des pays plus Septétrionaux, où la danse est tenue pour vne maladie procedante de folie ou manie, que quelques-vns d'entre eux appellent les dances d'vn S Victus, les autres de S. Jean que les pauures idolatres estiment frapés du haut mal, & de telles agitatiōs qui se voyēt aux dances, & y en a qui s'y prennent si obstinément & avec tel transport d'esprit, qu'ils y perdent & le souffle & le sentiment, & tombent comme morts ; au contraire de ceux la qui sont mordus par la Tarentule qui dansent iusques à suer, & ne peuuent faire autre chose iusques à ce que le venin soit consumé en eux par la danse, ou a force de danser. Je laisse d'autres choses qui me semblent incroyables, mais toutesfois recitees par gens d'authorité.

J'ai amené toutes ces histoires parce qu'il me semble qu'elles doiuent faire honte à ceux qui aiment soustiennent & ont tant les dances au cœur : & si on me replique, que Satan a enforcelé ceux la, que i'y perdroi mon temps, & qu'on a beau prescher ceux que le diable endort : Je confesse que cela est vrai, mais non pour tous, car la grace de Dieu à tous les iours son cours, & l'Esprit de Dieu besongne puissamment, ramenant de l'erreur ceux qui appartiennent

tienent à l'election de Dieu.

Ce qu'encores nous trouuons de mauuais en la danse , & qui nous la fait reprouer , c'est qu'on y abuse de la musique. Il conste que la musique est vn excellent don de Dieu , elle recrée , remet les esprits , chasse la melancolie, appaise la colere , arreste la fureur , esmeut les plus stupides, resueille les abestis, esleue a dieu, esmerueille les hommes de sa beauté & excellence diuerse en toutes sortes , & sa grauité & douceur retire du propos de mal faire , esteint les mauuaises conceptions , incite à la vertu: Ce sont moyens dont Dieu se sert , quand & en tant qu'il lui plaist. Nous lisons qu'Agaménon auoit laissé vn ioueur de lyre à Clitemnestra sa femme , pour chanter deuant elle sur sa lyre les vertus des anciènes femmes illustres, & afin de la diuertir de toutes fales pensees, l'induire à la vertu & pudicité: cela lui seruit de sorte qu'Ægistus ne peut iouir de Clitemnestra que premierement il n'eust tué le ioueur de lyre. Nous lisons que Saul par ce moyen estoit deliuré de Satan, car la douceur de la musique chassant ainsi la melancolie , le diable par le moyen d'icelle melancolie ne pouuoit plus si facilement troubler Saul. Nous lisons que par le moyen de la musique Elisee appaisa son iuste courroux qu'il auoit contre Ioram roi d'Israel.

*Æneus
dipno soe
phistar*

*1. Sam. 16
22.*

*2. Rois 3. 14
15.*

& fut rendu plus apte à prophetizer: & est certain que celui qui auroit en volonté de peccer quelque forfait, qu'il entēde chanter quelque Pseaume avec la douce & graue musique, comme *Misericorde au pauvre vicieux*, ou quelque autre, que lors il diuertira aucunement son mauvais propos & se moderera.

Aussi voyons-nous que Dieu festoit consacré la musique pour chanter ses louanges, non seulement de voix & de bouche, mais aussi avec les instrumens. Vrai est qu'il y a plusieurs sortes de musique, car il y a la dorique en laquelle se chantent les Psalmes entre nous, & de la mesme on les chantoit en Israel: combien que la leur peut estre ou plus douce ou plus graue, car la musique se diuersifie en plusieurs sortes, & en cela Dieu se rend admirable, & l'esprit de l'homme merueilleux. Il y a outre la Dorique, la Pirrique & l'ionique, la Pirrique est celle qu'on vse à la guerre en tábours, phiffres, clairons & trompettes: L'ionique est celle qui est lasciuue: encore y a-il la musique Lugubre qui est aujourd'hui perdue, quoi que soit, comme incognue, dont on vsoit en la Iudée du temps de nostre Seigneur pour faire pleurer aux funerailles, & dont vsoyent les Romains semblablement, & aussi en Israel du temps des rois de Iuda. Mais puis que Dieu a ordonné (comme a

esté dit) & s'est consacré la musique pour chanter ses louanges, & que les instrumens de musique estoient iadis employés en cela, ne conste-il pas par la, que Dieu se l'est sanctifiée, qu'il ne veut pas qu'on en abuse, ni en danses, ni en mascarades, ni en telles autres folies? Quoi? ferons-nous servir ce beau don de Dieu à maquerellages & paillardise en incitant à concupiscences charnelles, & à exciter la lubricité en nous, y accroistre & esmouuoir le peché? La musique nous doit esleuer & raurir à Dieu, & faire mediter la douceur de sa ioye incomprehensible, & nous y faire aspirer. Pour cet effect aussi l'auoit Dieu ordonnée en son saint temple, & comme pour estre vn gage, & cōme vn sacrement de ceste ioye celeste; Pourtant en la captiuité de Babylon les Leuites auoyent porté leurs harpes, & si n'en iouoyent pas; mais cela leur donnoit non seulement espoir de leur retour, mais aussi assurance d'estre seruiteurs de Dieu, d'estre de sa maison, & leur donnoit esperance de la vie eternelle. C'est donc vn autre mal que nous trouuons en la danse, qu'on y abuse de la musique, vn beau don de Dieu & qu'on la fait servir à vn vrai maquerelage.

Si on replique que la musique le porte ainsi, qu'elle peut estre mise & diuersifiée en ceste sorte pour s'en servir à la danse, à cela ie respōs

qu'aussi peut-on abuser du pain & du vin, le sophistiquer, l'empoisonner, & qu'on peut bien abuser du fer, & en tuer, abuser de l'or & de l'argent, en piafer, en corrompre, en faire maquerelages & autres meschancetés. Mais que Dieu en est aussi offensé, & qu'il en est ainsi quand on abuse de la musique, & quand on la fait servir aux danses Dieu y est semblablement offensé.

Les raisons de ceux qui soustiennent les danses.

CHAP. II.

LE pren maintenant les raisons de ceux qui soustiennent les danses pour leur satisfaire, si possible est, & premierement i'ameine ce qu'ils disent, que c'est vne excellente recreation, & ou on s'ennuye le moins: car quoi qu'on y soit long temps (à ce qu'on dit) tant s'en faut qu'on s'y lasse, qu'au contraire ceux qui sont lassés d'auoir fort trauaillé, se délassent (disent ils) en dansant. Je respons que cela suffit pour nous faire reprouuer la danse: Car ou est ceste excellente recreation? que trouuent la de beau, ne de graue les plus sages & entendus du monde? d'où se peut-on plaire en cela, que de ce qu'on est enforcelé de Satan? Car autrement quel suiet y peut-il auoir de se delecter si fort en la danse? Je dis donc que ce plaisir tant im-

modéré est vn tesmoignage qu'il y a là de l'œu-
 ure du diable , & qu'a cela tout homme qui
 fera vn peu sage , iugera que la danse dont on
 vît aujour d'hui est de Satan. Quoi, dira-on, voi-
 la vne chose qui nous plaira le plus, sera-ce vn
 tesmoignage que nous sommes enforcelés du
 diable ? le respons qu'ouy , si c'est chose que
 Dieu n'ait ordonné , ne vueille , ait defendu &
 qui nous enyure en la vanité , nous tire ou in-
 duise au mal, soit a concupiscence charnelle ou
 a ostentation , & si c'est chose qui soit inutile,
 ridicule ou de neant, malheureuse, & de perni-
 cieux effect , comme est la danse , ainsi que se
 verra en son lieu au plaisir de Dieu encor plus
 clairement.

A ce donc qu'on dit que la danse ou le bal est
 vn exercice ioyeux , ou recreatif. le respons
 qu'on trouue prou d'autres exercices, & si di-
 uers que si l'vn nous fatigue, que l'autre pourra
 estre pour recreation , bien meilleur que les
 dances, lesquelles ostés la volupté & tels plai-
 sirs charnels qu'on y prend, ne peuuent donner
 qu'ennui & fatigue, & dis aussi que nostre ioye
 seroit bien maigre si nous la voulions prendre
 es dances , qui ne sont que folie & vanité. Mais
 qu'elle ioye prendras-tu où Dieu sera offensé ?
 c'est la ioye du diable , si ioye il y a, mais nostre
 ioye est bien ample , riche , & bien asseuree en

Dieu, & ne peut estre es choses de ce monde. Nostre gloire & nostre ioye sont en Christ. Ceux qui sont de Christ cherchent les choses qui sont de Christ, & qui sont d'enhaut, & nostre conuersation est au ciel encores que nous soyons en ce monde. Pourtant au douziesme de l'Apocalypse l'Eglise nous est representee ayant la lune sous ses pieds.

A cela on repliquera que si quelques-vns abusent de la danse qu'aussi abuse t'on bien du vin & des viures, & de la parole de Dieu, & des saincts Sacremens, que si pour l'abus il faut interdire la danse, faut donc interdire l'usage du vin, les presches & les saincts Sacremens. Ie respons que ce n'est pas de mesme. Car la danse n'est ni ordonnee de Dieu, ni necessaire, ni bonne pour en pouuoir abuser, & qu'on n'abuse que des choses bonnes. Quoi, on se passe bien de la danse, mais non du pain & du vin; ni de la predication de la parole de Dieu, ni des Sacremens que Dieu a ordonnés. Partât qu'on banit la danse que Dieu n'a point ordonnee, & qui corrompt les ames, & vse on des sainctes exhortations, des saincts Sacremens & des viandes que Dieu a creées pour en prendre avec action de graces.

Mais si (ainsi que dit S. Paul) il se faut priuer du vin ordonné de Dieu quand il y auroit scâ-

Apo. 12. 1.
Col. 5. 13. 3

Rom. 14.
31.

dale. c'est quand en ce que tu en prendrois, tu donnerois scandale : combié plus se faue-il priuer de la danse en laquelle tu te scandalizes & te corromps & scandalizes & corromps les autres? La dāse est vne vraye corruptiō de mœurs & sen retourne on pire qu'on ni est allé, & les filles & les femmes n'y peuuent apprendre qu'a estre plus affairées, salfres & effrontées.

On dit aussi qu'en la danse se pratiquent beaucoup de bons & honnestes mariages, pource qu'on voit la les filles, & les femmes, & elles voyent les hommes, & que la se voit le port, le maintien, la bonne grace, la beauté, la disposition, & des vns & des autres, & de la procede qu'on se prend en amour. Je respons, que cela aussi suffit pour monstrier que les danses incitent à conuoiter. Mais que fera-ce de ceux qui seront mariés qui voyent danser ainsi les filles & les femmes des autres, sinon que par ce moyē peut estre ils seront incités à les conuoiter & mespriser leurs fēmes? Or celui qui iette l'œil sur la femme d'un autre pour la conuoiter il a desia commis adultere avec elle en son cœur, comme dit nostre Seigneur Matth. 5. Mais les mariages qui se font ainsi ne se font pas par bon moyen. Ne faut-il que sçauoir danser pour faire vn mariage? Certes il aduiendra souuent que celles qui danseront le mieux, seront plustost

conuoitées pour paillarder que non pas pour leur donner a manier vn mefnage : il y a d'autres meilleurs moyens pour choisir vne femme chaste que la danse, & aussi vn mari vertueux ne se remarque pas a sçauoir bien danser. Par mesme moyen est confuté ce qu'on dit que la danse apprend les filles a faire la grace bonne. Mais qu'elle grace que d'estre plus hardies, & aucunes d'estre plus effrontes, comme a esté dit ? & aussi de la on voit sortir plus de paillardises & d'adulteres, que de mariages, veu que cela incite plustost à aimer desordonnément qu'en vn bon & sainct mariage. En la danse on choisira plustost la putain que la femme de bien. Et comme a esté dit, en la danse les filles & les femmes ne peuvent apprendre d'auoir autre grace que de lasciues, fassres & trop hardies, & sans honte. Je laisse comme ridicule ce qu'on dit que la danse sert à bien tirer des armes. Car à ce conte il ne seroit pas de besoin que les femmes & filles apprinsent à danser, veu qu'elles ne tirent pas des armes. Dauantage ie ne pense pas que quand on fait a coup d'espee, qu'on ne laisse bien la danse & les passages pour chercher d'autres demarches.

Aussi pour excuser les dâses on allegue qu'elles estoient bien tollerees en Silo, lors que le tabernacle de Dieu y estoit. le respons que

ad: que si quelques filles d'Israel y dāsoyēt que festoit hors de Silo, & que toutes ne dansoyēt pas ainsi. & que celles la furent punies de leur danse par le Magistrat, quand elles furent abandonnees aux Beniamites pour les raur, & les auoir pour leurs femmes, eux de qui on auoit iurē qu'on ne leur donneroit aucune fille d'Israel: qui dira que ce ne fut vn chastiment de leur danse d'auoir pour maris ceux que tout Israel auoit mis en execration?

On allegue aussi la danse de Marie sœur de Moyses, & des femmes d'Israel au desert apres le passage de la mer rouge, puis quand les femmes d'Israel fortirent au deuant de Saul chantant en danses, Saul en a tué mille, & Dauid ses dix mille. Le respōs que cela n'estoit qu'entre les femmes, & sans que les hommes dansassent avec elles; Item que ceste danse n'estoit pas vne danse vaine & folastre, & mesurée, avec tels gestes, branles & mouuemens que celles de present, ains que ce n'estoit qu'vne ioye saincte, & du tout pour rendre graces à Dieu, & pour s'inciter à cela l'vne & l'autre, & toutes ensemble. Ce n'estoit là que zele, que feu & pieté, qu'action de graces, louanges à Dieu d'vn si grand benefice qu'elles auoyent receu de Dieu, dont elles ne se pouoyent assez resiouir. Et c'estoit selon la coustume des

Mat. 23
16 17.

Orientaux, & que porte leur Climat d'estre plus prompts & sensibles, soit en la ioye soit en la tristesse. Ce que n'est es pays de deça, ou naturellement nous sommes plus tardifs, pesans & graues, pour ne nous esnouuoir pas ainsi, ni si tost ni si fort: Et quant à la danse des femmes d'Israel deuant Saul, elle apporta bien plus de mal que de bien, & fut cause d'espandre beaucoup de sang en Israel; & de toutes les guerres d'entre Saul & Dauid.

2. S. 4. 6. 16.

La danse de Dauid quand il fautoit deuant l'arche qu'on portoit en Ierusalem n'est pas icy oubliée: Mais ie respons que cela ne fait rien pour la danse, ains fait à l'encontre, comme sera dit maintenant. Premièrement ce n'estoit pas ni bal ni danse, ni telles autres choses des danses de maintenant. C'estoit que Dauid de ioye fautoit de toute sa puissance voyant la bonté de Dieu & sa grande grace enuers tout Israel, que Dieu l'eust deliuré de tous ses aduersaires, lui eust donné repos, vn lieu assure, pour demeurer avec son peuple, & que Dieu l'eust constitué roi sur Israel, au lieu de Saul, Dauid fautoit tout seul, & d'une ioye du S. Esprit. Quand on vous persecutera, dit nostre Seigneur, fautez de ioye, car ils ont ainsi fait aux Prophetes qui ont esté deuant vous: Dauid fautoit ainsi d'une sainte ioye; Cela n'estoit

pas donc d'une ioye prophane, ou sur vne chanson paillardes, comme on fait maintenant. Faut-il danser, chanter & s'esjouir de cela? Il est deffendu.

Mais comment disoit Mical, que Dauid s'estoit descouvert deuant les chambrières d'Israel? 2.Sa.6.16. sinon que la danse estoit tenue pour vne chose ridicule, deshonneste & qui apporte des honneur & infamie? & ainsi en eust esté de Dauid, si sa danse ne fust procedée d'une sainte ioye & extreme qu'il auoit, en rendant graces à Dieu, & chantant louange à sa bonté de ses bien faits enuers tout Israel, & enuers lui particulièrement, que l'Eternel fust leur Dieu, & fist sa demeure au milieu de ce peuple, & sur icelui l'eust constitué roi. Cependant Mical fit mal de despriser son mari, son seigneur & son Roi, & vn Prophete de Dieu, & de le condamner si temerairement, mesme pouuāt bien voir que cela ne procedoit que d'une resjouissance toute sainte, puis que c'estoit en chantant louanges à Dieu. A cause de quoi Dieu la priua de lignée, comme Saul, & elle estant heritiere de ses vices herita à ses maledictions aussi.

Mais que sert ce fait de Dauid à la danse. Car s'il auoit lieu en cela, ce seroit donc au presche & au chant des Pseaumes qu'il faudroit danser, & lors qu'on celebre les Sacremens comme là.

Ps. 68. 26. Car comme est dit Pseau. 68. là tout le peuple present chantoit les louanges de Dieu, & faisoit-on sacrifices de six en six pas. Au reste ces danses de Daud & des femmes d'Israel n'ont esté frequentes, ains vne seule fois, quoi que soit non plusieurs fois, & tant qu'on en puisse dire que ce fust coustume: & encore cela durant la pedagogie & ceremonies d'Israel, qui ne sont plus en vsage.

Je demande si on pourroit endurer quelques vns d'entre nous danser en nostre assemblee a l'heure des prieres ou de l'exhortation, ou au chant des Pseaumes. Or ce seroit là comme a esté dit, qu'il faudroit danser, si l'exemple de Daud authorisoit la danse. Car ce fut deuant l'Arche, tesmoignage visible de la presence inuisible de Dieu, que Daud dansoit ainsi, ou tous chantoient les louanges de Dieu, rendoyent graces, & faisoient sacrifices de six en six pas.

Cant. 6. 13. On allegue aussi, ce que dit Salomon que la Sunamite (c'est l'Eglise) est belle comme deux bandes de danses. Mais le mot signifie bien autre choses que danses. Car premierement c'est le nom du lieu, ou Iacob vid les Anges de Dieu, campés pour sa garde à l'entour de lui, lors qu'il auoit si grand peur de son frere Esau; Dont il dit, Voici le camp ou les bandes de Dieu. C'e-

itoit chose belle que ces bandes d'Anges. Aussi est belle l'Eglise de Dieu, forte & puissante, car elle a les Anges de Dieu campés à l'entour d'elle, Dieu habite en son Eglise avec ses Anges, *Pse. 34. 8. Pse. 68. 18.*

Dauantage en Mahanajim (ce mesme lieu) les bandes de Dauid vindrent pour se resiouir avec lui quand Abscalon & ses gens furent desfaits. C'estoit chose belle à voir les bandes de Dauid victorieuses en Mahanajim fescayer avec leur roi, de ce que Dieu leur auoit donné victoire. Aussi est belle l'Eglise quand elle est si forte & puissante que les enfers ne la peuuent ni vaincre ne surmonter, mais qu'elle surmonte tout, voire les enfers mesme. Dieu l'embellit & l'orne de sa gloire, & le mot *Csmeolat* signifie troupe, ou bande, & ce que nous appelons en latin *Chorus*: dont aucuns estimēt que Salomon a voulu dire que l'Eglise est belle, cōme deux bandes de chantres & musiciens dont la melodie n'est que belle. *Ma. 16. 18.*

Je ne debats pas qu'on ne trouue en ces ballets qu'on fait es cours des rois quelque chose de beau, & ne nie pas que les rois & les grands ni prennent du plaisir, ni que les gens d'esprit ne s'esmerueillent de telles gentilleses, mais ie nie qu'on se doie amuser à cela, ni que tout soit licite à tous, & nie fort & ferme que tout

ce qui est licite soit expedient, & tout ce qui est beau à l'œil soit bon au salut de l'ame, & ne soit fort & ferme qu'en ces ballets, voltes & danses lubriques il y ait rié qui soit si beau qu'on puisse y accomparager l'Eglise, ni que Salomon ait songé à cela : & au reste Je nie aussi que tout ce qui plaist au sens de la chair, soit bon & doive pourtant estre approuvé, & tiens que la danse n'est toute que vanité. J'ai dit (disoit Salomon) du ris c'est folie, & de la lieffe tu es hors du sens. Mais si Salomon a voulu dire que l'Eglise est belle comme deux bandes de danse louans Dieu, comme les bandes des femmes d'Israel qui disoyent en leur danse, Chantez à l'Eternel, car il est hautement esleué. Il a ietté en la mer le cheual & son cheuauteur. Je demande si telle est l'intention de Salomon, que fera cela pour en prouuer les danses telles qu'elles sont aujourdhui, & qu'on les veut introduire en nos Eglises?

Exo. 15. 20.
21.

Zac. 8. 15. Aussi amene-on pour prouuer que les danses sont bonnes, & qu'il n'y a pas de mal, ce qui est dit en Zacharie, qu'encores danseroit on és rues de Ierusalem : Je respons que tout cela n'est dit pour dire que les danses soyent ou bonnes ou mauuaises, mais qu'on s'esgayeroit encore és rues de Ierusalem, & le mot qu'on tourne danser, signifie sauter de ioye comme

faisoit David deuant l'Arche, & comme nostre 2. Sa. 5. 22.
 Seigneur disoit, vous serez bien-heureux quād
 les hommes vous haïront, & vous retranche-
 rent, & vous diront outrages, & reietteront Luc 6. 22.
 vostre nom, comme mauuais à cause du Fils de 23.
 l'homme, esiouissez-vous en ces iours-la & fau-
 tez de ioye. Car voici vostre salaire est grand
 és cieux. La le mot de sauter de ioye ne se préd
 pas pour danser, mais pour se resiouir grande-
 ment, ainsi que David sautoit & tressailloit de
 ioye. Et ainsi en Zacharie pour dire qu'on s'es-
 battoit encor & s'esiouiroit-on és rues de Ieru- Zaca. 8. 4.
 salem. Je dis d'auantage que ce que dit Zacha-
 rie n'estoit pas pour approuuer la danse, mes-
 me que la n'est pas parlé de danse. Mais
 Dieu promettoit que Ierusalem seroit encor
 habitée & en paix, si qu'on y verroit les vieilles
 personnes de vieillesse s'appuyer sur le baston,
 & les rues & places de la ville plaines de fils
 & de filles qui se ioueroyent ensemble comme
 on fait en temps d'une longue paix, ce qui se
 peut bien faire sans danser. Math. 11.

On allegue aussi ce que dit nostre Seigneur
 Matth. 11. que les petits enfans crient és mar-
 chés à leurs compagnons, Nous vous auons
 ioué de la fleutte, & vous n'avez point dansé,
 nous vous auons chanté complainte & vous
 n'avez point lamenté ou pleuré. Je respons que

16. 17.

nostre Seigneur ne dit pas cela pour approuver la danse, mais pour monstrier que les Iuifs estoient cōme ces enfans qui n'auoyent voulu ni danser ni lamenter. Car Iean Baptiste estoit venu avec vne grande austerité de vie pour les amener à repentance, & n'auoyēt pas beaucoup profité. Et nostre Seigneur auoit mené vne vie plus facile, & si les Iuifs n'en auoyent esté ni mieux gagnés ni mieux attirés à l'Euangile. Si on dit que nostre Seigneur ne condamne pas la danse, que plustost semble qu'il l'approuue, veu qu'il parle de sa facilité de viure, festant accommodé à la façon de viure des autres hōmes, & parle des lamētations à propos de l'austerité de Iean Baptiste. Je respons encor qu'il n'est la question de reprouer ni d'approuer la danse. Mais de dire que les Iuifs estoient incorrigibles, comme ceux qu'on ne sçait par quel bout les prendre, que nostre Seigneur par sa facilité de vie, & quoi qu'il se fust accommodé à tous, ne les auoit attirés à soi, ni resiouis en sa grace, ni S. Iean Baptiste esmeus à repentance par son austerité.

LUC 15. 25. Il en y a qui alleguent aussi ce qu'est dit au 16 de S. Luc, qu'on dansoit en la maison du pere de l'enfant prodigue. Je respons que nostre Seigneur n'a pas dit cela pour approuer la danse: mais bien pour monstrier qu'il y a ioye au ciel quand

quand un pecheur vient à repentance. Nostre Seigneur (dira-on) parle selon la façon commune de s'esgayer. Je respons que cela est vray, mais sensuit-il que la commune façon de faire soit toujours bonne? & qu'elle doive estre imitée, mesme quand il y a du mal? comme nous auons fait paroistre cy dessus qu'il y a aux dâses? Les similitudes ne s'employent pas en tout ce qui est dit en icelles. Mais en ce seulement dont est question. Car autrement il seroit loisible de desrober son maistre, veu la similitude du maistre d'hostel qui desroboit son Seigneur, Luc 15 Luc 16. 8. ce qui n'est loisible de faire.

Les effets des danses.

CHAP. 3.

VEnons maintenant aux effets des danses, il est escrit au premier liure Genes. 34. de Moÿse dit Genese, que la fille de Iacob estant sortie pour voir les filles du Pays fut rauie par le fils du Roy de Sichem. Or si elle n'a esté seure de se montrer ainsi encor qu'elle ne fust pas sortie pour danser, mais comme est vray semblable ce que dit Iosephe pour voir les filles du lieu, en quelque assemblée de danse, quelle seureté y a il de permettre telles dissolutions que les danses, & que cela soit libre.

Mais voicy dequoy puis apres cette fille fut

E

cause pour feste trop voulu monstrer, c'est que la ville de Sichem fut mise au fil de l'espee, & Jacob & sa famille (lors l'Eglise de Dieu) en danger d'estre destruits. Les filles de Silo pour leurs danses furent rauies. Certes en ces exemples, Dieu montre bien, que les devoirs des parens n'est pas de laisser ainsi vaguer leurs filles, & que de telles danses en fin il ne peut sortir que du mal, & qu'il est biē plus seur & meilleur d'interdire les danses & les banir de la republicque, & de l'Eglise que de les permettre, ni en la ruē, ni en la maison, soit en assemblée ou festins.

Et pour voir cecy plus clairement, quel profit'apporta la belle danse de la fille d'Herodias? sinon qu'elle fut cause que S. Iean Baptiste eut la teste tranchee? Car le Roy Herodes pour le plaisir qu'il print à la voir danser, ou baller luy promit tout ce qu'elle demanderoit, & fut-ce la moitié de son Royaume. Que jugerons nous donc de la danse? Quels sont les effets? veu qu'elle a enyuré ou forcené Herodes, iusques là qu'il voulut dōner à cette danseresse pour auoir bien dansé la moitié de son Royaume, & en fin luy donna la teste du saint seruiteur de Dieu, qu'il sçauoit bien estre tel, & l'oyoit volontiers, & faisoit beaucoup de choses bonnes apres l'auoir ouy? Si donc le Diable a surpris par cette danse ce Roy, dira-on qu'on

Juges 21.
21.

Mat. 14
10.

ne puisse estre surpris en mal, ni offenser contre Dieu en la danse?

Mais qui doutera que Zamri qui mena la Princesse Cosbi pour la paillarder au Tabernacle de Conuenance, comme s'il eust voulu faire vn bordeau du Sanctuaire de Dieu? qui doutera di-
 je, qu'il eust iamais fait cela s'il n'eust esté comme enforcé ainsi que plusieurs autres d'Israël, par les danses des filles de Madian, & de Moab qu'elles faisoient en la solennité de leurs Idolatries, fust de Venus, ou de Priapus (comme veulent aucuns) qu'on appelloit Baal Pheor, ou autre Idolatrie.

Nombres
25. 6. 7. 8.
15.

Lieux de la saincte Esriture contre les danses.

CHAP. III

Pour venir maintenant aux lieux que nous auons en l'Esriture sainte pour condamner les danses, i'ameneceray premierement ce que dit S. Paul 1. Cor. 10. ce qui est pris de l'Exode. C'est que les enfans d'Israël apres auoir sacrifié à leurs veaux, ils s'affirent pour manger & pour boire, puis se leuerent pour jouër; ce jeu qu'ils faisoient en cette idolatrie n'estoit, ni n'a esté pris que pour la danse; On le peut ainsi recueillir des mots de Moyse; & puis qui ne scait que la danse est le jeu qui vient apres la paise? Aussi auoient-ils la lors les instrumés de la dan-

1. Cor. 10.

7.

Exode 32.

6.

se, a sçauoir les flageols, & les sonnoient, lesquels Moÿse ayant ouy & voyant leur idolatrie & leur danse & dissolution, rompit les tables de la Loy, iugeant ce peuple indigne de l'alliãce de Dieu. Or la dessus S. Paul nous exhorte, de ne nous acquerir la malediction de Dieu comme ce peuple se l'est acquise. Si on dit que ce fut par l'Idolatrie, ie l'accorde, mais la danse y fut aussi meflée, & S. Paul ne fait mention de ce jeu sans cause, ains en parle comme de chose ou Dieu estoit aussi offensé, & dont on se doit aussi garder, & qui estoit de l'Idolatrie. La danse de fait va avec l'Idolatrie communement, ainsi qu'à esté dit, & en a sa source, comme on voit que les Idolatres apres auoir fait leurs deuotions apres leurs idoles & images de leurs saincts en leurs confrairies, s'en vont se mettre a danser sous les arbres plantez tout expres aupres des temples de leurs idoles: Et là dansent au son des instrumens, ou au chant de chansons sales & vilaines, voire si vilaines & lubriques que les Payens (selon que nous lisons leurs himnes en Homere & ailleurs) n'en eurent iamais de si sales. Nous disons donc qu'en ces lieux de Moÿse & de S. Paul la danse est condamnée, comme estant de l'Idolatrie, & chose qui attire le courroux & indignation de Dieu.

Nous auons aussi la menace que Dieu faisoit

Exode 23.
19.
1. Cor. 10.
7.

par Esaye aux filles & aux femmes de Ierusalem : pourautant, dit Dieu, que les filles de Sion se sont esleues & ont cheminé la gorge estendue, & guignant des yeux, & ont cheminé avec vne braue desmarche, & ont fait resouuer leurs pas, l'Eternel pelera la greue des filles de Sion, & l'Eternel descouvrira leur vergogne. Helas ou est-ce que les femmes & les filles ont la demarche plus braue & plus affectee qu'en la danse ? ou leuent elles plus le nez ? Ou se piaffent elles plus de leur beauté ? Ou composent elles mieux leur contenance ? Ou vaguent plus leurs yeux ? Mais comment, que comme si elles vouloient naurer tous ceux qui les regardent ? N'est-ce pas autant, mais encor plus que ce que reprenoit Esaye es filles & femmes de Ierusalem ? Et si pour cela Dieu a descouuert leur vergongne, & les a prostituees à leurs aduersaires, & despouillees de tous leurs Ioyaux & beaux atours, que fera-il à celles qui ne se plaisent qu'ē ces delices de peché ? C'est le iuste Iugement de Dieu que celles qui veulent estre conuoitees & n'y obuient, ains sy complaisent, & se font voir pour cet effect, soient non seulement conuoitees, mais aussi prostituees. Et cest dequoy Dieu menaçoit par son Prophete les filles & les femmes de Ierusalem. Qui ayme le dāger, dit vn sage, cherra en iceluy.

Esaye. 3.
16. 17.

Eclesiast. 3
 25. Or dautant que ce danger est sur tout en la danse comme a esté dit cy dessus, nous tenons que la danse ne doit estre ny libre ny permise, en nos Eglises & republicues.

Esaye 5.12 Aussi ne peut on contredire que le mesme Prophete au 5. chap. de ses propheties ne condamne la danse en ce qu'il dit, le lut & la harpe sont en leurs conuiues. Si on dit qu'Esaye ne parle pas des danses, mais des instrumens de musique, ie demãde si cest pour les condamner, ou pour en condamner l'abus? C'est l'abus sans contredit que le Prophete condamne l'à, car autrement la musique, ni le lut, ni la harpe, ne sont point a cõdamner: on en vsoit au S. Tẽple. Mais quel plus grand abus de la musique & de ses instrumens que la danse? Nous tenons donc que cest la danse qui est la condamnnee, & non la musique simplement ny la melodie des instrumens.

Mais la danse n'est que vanité, qui peut contredire cela? Quel bien, quelle vtilité en vient il? Qui ne voit que ce n'est que vaine õffentation, felastrerie, & de l'œil & des pieds & des mains, qu'affeterie de face, des gestes & de contenance? Je demande si cela n'est pas deffendu par la parole de Dieu. La danse n'est que vanité folastrerie & affetterie, la danse est donc deffendue par la parole de Dieu.

Raisons contre les danses.

CHAP. 5.

DAuantage tout ce qui est du Diable est deffendu par la parole de Dieu, la danse est du Diable, nous l'auons veu cy dessus: elle est donc deffendue par la parole de Dieu.

Item tout ce qui est de l'idolatrie est deffendu & reprouué par la parole de Dieu. Or telle est la danse: elle est donc deffendue & reprouuée par la parole de Dieu.

On me reprochera que ie fay Daud Idolatre, & les filles & les femmes d'Israël qui chanterēt en danses au desert, & apres auoir passé la mer rouge, & apres la mort du Philistin occis par Daud: le respōs que ces danses n'estoient charnelles, affettees & voluptueuses, comme celles que nous reprouuons, ni ainsi mesurees, & avec tels artifices, ains plustost quelques sauts de ioye & d'vne ioye saincte & louant Dieu, comme portoient les mots de leurs chansons. Et quant aux danses de la mort du Philistin elles n'eurent qu'vn malheureux effect, & tel qu'il eust esté meilleur qu'elles n'eussent pas danse comme a esté dit.

*Exode 15.
21.**I Samuel
18.7.**Exode 15.
Ps. 5.6.8.
33.*

Aussi ne peut on contredire que tous ce qui induit a conuoitise charnelle & a paillardise, ne soit deffendu par la parole de Dieu.

Phel. 5.3.

Or la danse incite à telle conuoitise & paillardise, elle est donc deffendue par la parole de Dieu. Nous auons monstré tout cela amplemens cy dessus, par la confession de ceux mesme qui soustiennent la danse.

Tout ce qui est des desirs de la chair est deffendu par la parole de Dieu, or la danse est des desirs de la chair, la danse est donc deffendue par la parole de Dieu. Mais qui doute que la danse ne soit des desirs charnels? Qu'est la danse que gaillardise charnelle, luxure & lubricité bouillonnante? Car qui esmeut a faire ces sauts, tours, bonds & gambades qui tiennent plus des Singes, Cheureaux & des leunes bouquins & Satires (cest a dire Diables à pieds de chevre, comme on les figure, & se monstroient entre les Payens) que de la modestie & grauité des hommes, de la modestie & bien seance des filles & femmes pudiques & honnestes?

Tout ce ou l'ame peut estre fouillee de lubricité & sales concupiscences est deffendu par la parole de Dieu: Or en la danse, l'ame peut estre fouillee de tout cela, & l'est indubitablement en ceux qui s'y plaisent, la danse est donc deffendue par la parole de Dieu. Que ce ou l'ame peut estre fouillee soit deffendu par la parole de Dieu, l'Apostre en l'Epistre aux Ephesiens le montre clairement, quand il dit
que

que tout ce qui est de souillure ne soit pas mes- *Eph. 5. 3.*
mes nommé entre vous.

Mais tout ce que Dieu n'a point ordonné, & où on abuse des dons de Dieu est deffendu par la parole de Dieu. Or Dieu n'a pas ordonné la danse, & on y abuse de la musique qui est vn beau don de Dieu: la danse est donc deffendue par la parole de Dieu. Que la musique soit vn beau don de Dieu, qui en doute? Dieu l'a ordonnee en son seruice, & ordonné d'y chanter ses louanges, comme a esté dit ci-dessus, & la consacrer à ce saint vsage. Est-il donc loisible d'en abuser en lubricités, desirs charnels, vanité & ostentation, comme on fait en la danse?

L'ostentation est deffendue en la parole de *Genesé:*
Dieu, & est mal-heureuse, tesmoin Dina, qui fit trop librement monstre & ostentation de soi-mesme, comme a esté dit ci-deuant, tesmoin *2. Samiél*
Berfabée, qui ne fut pas si aduisee quelle deuoit *II. 13.*
en se baignant en beau plein iour en sa fontaine. Tesmoin ce que Ezechias fit monstre de ses *2. Rois 20*
thresors aux ambassadeurs de Babylon, qui in- *13.*
duisit les Babylonniens d'enuier les richesses de Ierusalem, & les thresors d'Ezechias. Or la danse n'est qu'ostentation: qui contredira cela? Elle est donc deffendue par la parole de Dieu.

Tout ce qui est impudique & contraire à la *Eph. 5. 3.*
saincteté est defendu par la parole de Dieu. Or

Col. I. 10.
Phil. I. 27

la danse n'est qu'impudicité. L'Apostre dit (ce que la raison veut) que nous cheminions comme il est decent selon le Seigneur. Je demande si la saincte Vierge & les saincts ont dansé: nostre cōuersation doit estre comme la leur, Dieu n'en requiert pas moins de nous que de ceux la.

Dauantage tout ce qui a apparence de mal & en peut donner le blasme, est condamné par la parole de Dieu. Or la danse a apparence de mal, & en peut donner le blasme: la danse est donc condamnée par la parole de Dieu. Que la danse donne apparence de mal & le soupçon, nous le verrons ci apres par le tesmoignage & iugement des plus entendus d'entre les Payens. Mais qui doute que celles qui sçauent si bien fretiller en la danse, & qui en font la monstre avec si grand plaisir, ne soyent tenues pour peu chastes? S. Paul en l'Epistre aux Romains chap. 13. & S. Pierre en sa premiere chap. 4. ver. 3. deffendent les danses aux fidelles, comme chose indecente & deshonneste aux Saincts.

Rom. 13. 7.

13.

1. Pier. 4. 3.

Ces deux Apostres vsent du mot de *Comos*, qui signifie danses, aussi bien que commestation ou buveries & intemperance & gourmandises, voire que le mot se prend pour la danse, ou le bal & mascarades qui se font apres souper. Certes ce n'est point sans cause que ces deux A-

poëtes ont vſé de ce mot qui ſignifie autant la danſe que l'intemperance, qui eſt la mere de la danſe, cōme on dit en commun prouerbe qu'après la pañſe vient la danſe. Et les Payens appelloyent *Comus* ou *Comos* le dieu qu'ils faiſoyent preſider ſur les danſes, bals & autres diſſolutions de nuict, duquel dieu faiſoyent la feſte les ieunes gens, allans de nuict avec inſtrumens de muſique danſer deuant les portes & maiſons de leurs amis, comme on fait maintenant à Careſme prenant.

Tout ce qui n'eſt que diſſolution, intemperance, & qui eſt de l'idolatrie des payens eſt defendu par la parole de Dieu. Or la danſe n'eſt que diſſolution, intemperance & idolatrie, meſmes de celle des Payens. La danſe donc eſt defendue par la parole de Dieu.

Mais ie demande, ſi ce qu'eſt dit que la danſe de la fille d'Herodias pleut à Herode, eſt dit à la louange d'icelui, ou à ſon vitupere, ou à la louange & au blaſme de la danſe: Mais qui doute que la danſe ne ſoit condamnee en cela, comme vne poiſon d'enfer, ou ce pauvre roi fut enſorcelé, & ſon eſprit tellement eſpris de ce venin infernal, qu'il lui en voulut donner la moitié de ſon royaume, ſi elle l'eueſt demandé, eſtoit il ſage? Qui le faiſoit ſi fou que la danſe? laquelle lui auoit fait perdre le ſens? dont lui

donna la teste de Iean Baptiste , comme a esté dit ci-dessus.

Tout ce qui enforcelle nos esprits d'un venin infernal est deffendu par la parole de Dieu. Or la danse les enforcelle d'un venin d'enfer , témoin Herodes: la danse est donc deffendue par la parole de Dieu.

Les Anciens docteurs contre les danses,

CHAP. VI.

NOus auons veu que les danses sont deffendues par la parole de Dieu , voyons maintenant qu'en ont dit les anciens docteurs , & premiere-ment ce qu'en dit vn de ceux qui ont le plus écrit , à sçauoir S. Augustin , qui escriuant à vn certain Petilian chap. 6. dit ainsi , Autrefois les Euesques reprenoyent fort aigrement les danses , mais aujourd'hui ils ne font point de difficulté de danser avec les femmes. Ce sont les mots de ce bon docteur , par lesquels on peut voir que du temps que l'Eglise estoit bien gouvernee, que les danses n'estoyent point permises, & que ce qu'elles ont esté permises, ç'a esté par la negligence des Euesques & Pasteurs, & là se peut voir comment peu à peu les Pasteurs se sont abastardis : s'esbahira-on donc si beaucoup d'erreurs se sont fourrees en l'Eglise?

Ce mesme docteur sur le Pse. 33. quand il ex-

pose ces mots; *Chantez sur la viole avec l'instrument de dix cordes.* Il prend ces dix cordes pour les dix commandemens de Dieu, & parlant vn peu de chacun il vient au quatriesme là où il est parlé du repos, & là il dit, qu'il est meilleur de labourer le dimanche à la vigne & aux champs, que de danser. S. Iean Chrysostome en l'homelie 56. sur le Genese condamne les danses encor plus aigrement. Car parlant des nopces de Iacob, il dit, vous auez veu des nopces, mais non des danses, & là il les appelle diaboliques, & apres plusieurs choses qu'il en dit, il adiouste que par les danses l'espoux & l'espouse se corrompent & toute la famille y est polluée.

Dauantage en l'homelie 48. Tu oys des nopces, dit-il, & non des danses: Car en ce temps là les hommes n'estoyent point si lascifs qu'aujourd'hui. Voila comment Chrysostome tient que la lasciueté est la source des danses. Mais sur le 14. chap. de l'Euangile selon S. Matthieu parlât de la fille d'Herodias, il dit, Auiourd'hui les Chrestiens ne promettent pas, ni ne donnent la moitié de leur royaume pour les danses, mais leurs ames en damnation eternelle: Et puis à la fin il dit, où il y a de telles danses, le diable y est & danse avec la compagnie. Mais moi ie dirai plus que Chrysostome: que c'est le diable qui mene la danse, entant qu'il fait dan-

fer, & veu le mal qui en peut prouenir & en prouient.

Les Conciles & Loix Ciuiles contre les danses.

CHAP. VII.



Ly a aussi des Conciles qui deffendent aux Chrestiens de danser: l'un dit, il n'est point decent aux Chrestiens de danser aux nopces, mais qu'ils dînent & soupent avec crainte & modestie, & puis rendent graces à Dieu du benefice des nopces, & en ce mesme Concile que les Clers (c'est à dire ceux qui auoyent charge en l'Eglise) & que nous appellons Ministres, Diacres & Anciens, ne se trouuent point aux danses, soit qu'elles soyent publiques, ou qu'elles soyent aux nopces. Bien, dit le Concile, se pourront-ils trouuer aux nopces, mais quand les menestriers & ioueurs seront venus pour danser, qu'ils se retirent de peur que par leur presence ils ne semblent approuuer ceste lasciueté. Et en vn autre Concile tenu du temps du Pape Symmacus, & Hirsmidas il est deffendu aux Chrestiens de danser. Aux Loix Ciuiles il est dit, Nous permettons bien les iours du repos de se reposer de ses œuures: mais non point de s'adonner aux voluptés, & par ainsi ces iours la on ne dansera point, soit que soyent danses lasciuës, ou pour se recreer.

Concile
Laodicee

Les Loys
Ciuiles.

Le iugement des Payens touchant les danses.

CHAP. VIII.

Pour faire plus de honte aux Chrétiens qui veulent maintenir telle impudicité, voyons le iugement que les Payens de leur sens naturel seulement ont fait touchant les danses. Il y auoit à Rome vn proconsul nommé Murena, icelui demandoit le consulat: on lui mit sus qu'il auoit dansé estant en son gouuernement en l'Asie. Pour cela seulement Caton requit qu'il fust debouté du consulat. Cela monstre qu'on ne trouuoit en la republique Romaine les danseurs dignes d'y auoir charge. Cicéron plaidoit pour Murena, & nia tout à plat qu'il eust dansé, & si dit que iamais homme sobre ne dansa, sinon que d'auenture il deuint incensé, ou fust yure. Il dit plus, ni seul ni en banquet honneste. Ce sont les mots de Cicéron en sa harangue pour Murena. Le mesme Cicéron au troisieme liure de ses offices dit qu'un homme de bien & honneste ne voudroit pas danser publiquemēt, non pas mesmes pour gagner vn grand patrimoine. Et apres son retour au Senat, il reproche à vn sien aduersaire nommé Sulpice, pour vn grand vice & infameté qu'il estoit vn danseur: autant en reproche-il en ses Philipiques à M. Antoine.

Il a esté reproché à Neron d'auoir dansé publicquement. Suetone recite que Caligula se fit mocquer de ce qu'on l'auoit veu danser. Il recite aussi que Domitian, (qui relegua S. Jean en l'isle de Patmos) cassa de l'estat de magistrature vn Romain, pource qu'il se plaisoit à danser.

Ouide Poete payen en sa Metamorphose trāsfirme les Cretains (qu'on appelle auourd'hui Candiots) en des Singes, pource que les Cretains estoient des danseurs. Ce Poete vouloit dire que les danseurs & baladins font plustost l'estat de Singes que d'hommes.

Saluste historiographe Romain qui a escrit la coniuration de Catilina, recite que Ciceron lors consul la descouurit par le moyen d'vne Fulvia, laquelle Catilina entretenoit: & Saluste pour descrire ceste courtisane de tout point, & la représenter ce qu'elle estoit, dit qu'elle scauoit bien danser & baler, & qu'elle en scauoit plus qu'il n'estoit decent à vne femme hōneste. Mais c'est auourd'hui à celle qui en faura le plus, & se trouuera en nos Eglises des gens qui n'ont point de honte de faire instruire en cela leurs filles & leurs fils, & plongent leurs enfans & les perdent en ceste volupté.

Conclusion des danses.

Eu donc que les danses ne sont que vanité, qu'elles n'apportent d'elles-mêmes qu'occasion d'offenser Dieu, qu'elles incitent à lubricité, & sales concupiscences, qu'on y chante des chansons paillardes avec ioye prophane, dont on deuroit pleurer, & que les bonnes mœurs y sont corrompues, & veu que les cadâses de ces danses ne sont que mouuemens attrayans à peché, que Dieu punit telles amorces à paillardise, menaçoit les filles & les femmes de Ierusalem de les prostituer pour telles dissolutions & ostentation, & pour se vouloir trop monstrier en leurs braues demarches & vestemens. Et veu que nostre Seigneur nous commande de nous priver de tout ce qui peut nous corrompre, infecter nos ames, & nous rendre indignes du royaume des cieux: Et quoi qu'on die, veu qu'il conste que les ames ne s'en peuuent retourner de la danse, que pires qu'elles n'y sont allees, & veu aussi que Dieu ne nous permet point d'vser d'aucun exercice de recreation qui donne scandale, ou à nous ou au prochain, comme font les danses, ainsi qu'a esté dit, soit à ceux qui dansent ou à ceux

*Es. ye 3.**Mat. 18. 8*

9.

Mat. 18. 7

8.

50 TRAITTE' CONTRE LES DANSES.
qui voyent danser, & veu que la danse de Dauid
& de la sœur de Moysè & des femmes d'Israël
n'ont rien de commun avec les danses d'au-
iourd'hui, veu aussi que la danse est condamnée
& deffendue par plusieurs passages de la paro-
le de Dieu, & veu que telles danses sont sorties
de l'idolatrie, sont le ieu & ceremonies des
forceiers & du diable avec eux: veu aussi les
mal'heurs & effets qui prouiennent des dan-
ses comme a esté monstré, veu tout cela, di-ie,
avec les Anciens Docteurs, qui ont appelé les
danses diaboliques, & avec les Anciens Con-
ciles qui deffendent les danses aux Chrestiens,
& suiuant les Loix Ciuiles, & mesmes selon
l'aduis des plus entendus d'entre les Payens:
Nous reprenons les danses, les reiettons de
nos maisons, familles & Eglises, comme vani-
té, luxure, ostentation, amorces à peché, at-
traits à lubricité, afin d'oster le mal du mi-
lieu de nous, & pour estre à Dieu peuple saint
& agreable.

F I N.